



**Saison 2022-2023 PV de la Réunion  
du COMITE DIRECTEUR  
du mercredi 18 janvier 2023**

**Présents** : A. CARINCOTTE, D BOS, P CALCOENS, JL CARINCOTTE, B. DANNELE, J. DENEUX, R. FOURNIER, F HAZEBROUCK, M. KWASEBART. D PENIN, J.P. PIHET, P ROBILLART, P ROMERO, A VERRON

**Excusés** : C. LELEU (opération), I COPPENS. JM BARLOG.T MAISONNAVE, J.P. BLANPAIN, G TURPIN. M ROBILLART

### **Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE**

**Jean Louis CARINCOTTE**, ouvre la séance et souhaite à tous la bienvenue.

« Je souhaite la bienvenue à tout le monde et présente mes meilleurs vœux de bonheur et sante pour cette nouvelle année.

Il faut procéder aux votes des différentes organisations : AG du Comité, finale du challenge Benjamin.

Ensuite, dans les questions diverses : il faudra parler de la proposition de la ligue pour l'embauche du remplaçant de Mathieu. »

### **Activités du Président**

Il présente l'ensemble de ses activités depuis le dernier Bureau

« j'ai assisté a une rencontre de NM3 à Ardres contre Cœur de Flandres et à la réunion du District Béthunois. Je n'ai pas pu aller voir nos sélections sur le tournoi à Saint Quentin, ainsi qu'a la réunion des présidents, étant souffrant »

Il donne la parole au secrétariat général représenté aujourd'hui par Jacques qui supplée Catherine tout récemment opérée et rentrée chez elle en attente de rééducation. Nous lui souhaitons courage et prompt établissement.

### **Approbation des PV**

Jacques DENEUX propose le vote des derniers PV de réunion.

-PV du comité du 16 novembre 2022 : ***Pas de remarques et adoption à l'unanimité.***

-PV du Bureau du 14 décembre 2022 : ***Pas de remarques et adoption à l'unanimité***

Jacques propose ensuite la mise au vote des lieux retenus pour l'organisation de l'AG, la finale du challenge « benjamins »

1 Candidature pour AG 2023 - le club de Bruay : **OUI à l'unanimité**

2 Finale Challenge Benjamin : candidats : DAINVILLE et DOURGES. Choix du Comité : DOURGES 11 pour, DAINVILLE 1, abstentions 2

3 Candidatures pour Inter-districts du 8 mai 2023 : les clubs de BRUAY - LONGUENESSE - WIMILLE WIMEREUX -

### **Date de fin pour les candidatures inter- districts le 24-02-2023**

Jacques présente ensuite le rapport de Catherine sur sa présence au rassemblement de Saint QUENTIN !

## **CR Réunion des présidents : 21 Décembre 2022 à ST QUENTIN**

Je me suis rendue le 21 décembre dernier à la réunion des présidents à St QUENTIN. Je devais à l'origine y aller avec Jean-Louis qui n'a finalement pas pu faire le déplacement ayant la grippe.

Je suis passée le matin pour voir la sélection des garçons qui jouaient au gymnase GAMESS à St QUENTIN et assister à leur match qu'ils ont remporté facilement. Il y a dans cette sélection 2 « très grands » mais encore plus impressionnants par la taille que par leur technique. J'ai salué les 2 entraîneurs accompagnants avant de quitter la salle.

Je suis ensuite allée rendre visite aux filles qui jouaient à HARLY au gymnase BIENFAIT, à mon arrivée elles avaient terminé leur match qu'elles venaient de remporter également. J'y ai rencontré Frédérique et Jean Paul.

Le temps du repas étant arrivé je me suis rapprochée de la salle de réunion où avait lieu à 14h la réunion des présidents. Il s'agissait en fait de l'institution St Jean LA CROIX située centre de ST QUENTIN. J'étais présente à 13h50. La réunion avait lieu au niveau du réfectoire.

Cette réunion était présidée par Paul MERLIOT, assisté de Olivier DHALLUIN. Etaient présents les présidents de l'Oise, de l'Aisne, de la Somme, 2 représentants du Nord et moi-même.

### **Quelques infos données**

Modifications de vote pour l'AG électorale FFBB 2024, les délégués disposeront de 50% des voix et 50 % seront détenues par les clubs.

Info pour les CDO : **il est impératif d'entrer les stagiaires sur FBI.**

Pour le 3X3, 1 journée Nationale aura lieu tous les ans avec 1 date fixe, le 3<sup>ème</sup> week-end de juin. Objectif qu'un maximum de clubs organise 1 journée 3X3 : initiation, découverte... (dans 1 premier temps)

Open+ Dunkerques le 17 Juin 2023.

Open Access juniors Ligue=si pas d'effort fait, pénalité financière.

Pour le PAS DE CALAIS **il est impératif de communiquer les dates à la Ligue et au Pôle 3X3 avant le 1<sup>er</sup> février 2023.** Ne pas faire comme l'an dernier mettre des U19.

Pour l'OISE prévu le 21 mai, pour la SOMME le 8 mai, pour l' AISNE en Avril à St QUENTIN.

La question est posée aux comités présents si des championnats séries 3X3 sont effectifs ou en cours :

Pour le 59, NON.

Pour le 62, en cours sur plusieurs niveaux « jeunes »

Pour le 60, 6 clubs

Pour le 80, 2 journées seniors déjà organisées

Pour le 02, 1 journée en seniors

Master de LIGUE dans l'OISE le 11 juin, chaque comité proposera 2 équipes seniors M F, U18M F, U15 M F.

Pour le CF 3X3 Entreprises, compétition mixte, la LIGUE va essayer d'organiser en passant directement par les licenciés.

Concernant le nombre des sélections pour les futures TIC, il faudra prendre une solution pérenne

Un débat s'installe suite à la lecture du compte rendu sur la problématique du 3X3 qui devient une source de mésentente avec le président de la Ligue.

Frédéric HAZEBROUCK a cherché de nombreuses solutions au problème mais la résistance et le non-intérêt des clubs semble évidente. Michel KWASEBART cite le cas de la Bretagne qui exige aux clubs régionaux l'inscription en championnat d'une équipe 3X3.

Une enquête sera réalisée avec obligation de participation auprès des clubs du 62,

Jacques propose une réflexion sur une motivation sportive sous forme de points bonus...

### **Trésorerie – Annie CARINCOTTE**

Rien de très particulier ? Quelques dûs non réglés à ce jour.

Un rendez-vous est pris avec KPMG.

Un échancier sera mis en place avec l'ESSM pour solder les dûs de la saison avant l'assemblée générale de 2023.  
Le BC AUDRUICQ est de nouveau en dettes avec le comité sur la saison en compagnie de quelques clubs dont certains jouent en championnats de France.

## **Commission sportive jeunes – Didier BOS**

### **U17 MASCULIN PROMOTION**

#### **Poule A**

Rencontre N°1551 du 10/12/22 RC ARRAS 1 / ES HENIN BEAUMONT, participation du joueur LARDEMER Matéo BC084022 de l'équipe de RC ARRAS 1, ce joueur fait partie de la liste des joueurs personnalisés de l'équipe 2 et ne peut pas jouer avec l'équipe de RC ARRAS 1.

L'équipe de RC ARRAS 1 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 50€ à la charge de RC ARRAS 1

#### **Poule E**

Rencontre N°1594 du 07/01/23 CL HOUDAIN / USO BRAUY LABUISSIERE 2 participation de COTTIGNIES.O JH731405 entraîneur de l'équipe USO BRUAY LABUISSIERE 2 qualifié à la date de la rencontre avec une licence 0 sans certificat médical.

L'équipe de USO BRUAY LABUISSIERE 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 50€ à la charge USO BRUAY LABUISSIERE 2.

### **U15 MASCULIN PROMOTION**

#### **Poule G**

Rencontre N°2201 du 03/12/22 BC BETHUNOIS 2 / BC BLENDÉCQUES St OMER, l'équipe de BC BLENDÉCQUES St OMER ne s'est pas déplacée à BC BETHUNOIS.

L'équipe de BC BLENDÉCQUES St OMER perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 40€ à la charge de BC BLENDÉCQUES St OMER

Rencontre N°2164 du 03/12/22 ALP HAILLICOURT / OMNISPORT AIROIS, l'équipe de ALP HAILLICOURT n'a pas reçu l'équipe de OMNISPORT AIROIS.

L'équipe de ALP HAILLICOURT perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 40€ à la charge de ALP HAILLICOURT

### **U13 MASCULIN PROMOTION**

#### **Poule A**

Rencontre N°2555 du 07/01/23 ESABC SALOME / BILLY BERCLAU BC, l'équipe de BILLY BERCLAU BC ne s'est pas déplacée à ESABC SALOME.

L'équipe de BILLY BERCLAU BC perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 30€ à la charge de BILLY BERCLAU BC

#### **Poule N**

Forfait général de l'équipe de SAMER BC (mail du 06/01/23)

Pénalité financière de 90€ à la charge du club de SAMER BC

### **U15 FEMININ PROMOTION**

#### **Poule A**

Rencontre N°2763 du 10/12/22 ARRAS PAYS D'ARTOIS 2 / DAINVILLE BC, participation de la joueuse BURGI Zoé BC077175 de l'équipe de ARRAS PAYS D'ARTOIS 2, cette joueuse est une joueuse de la catégorie U16 qui ne peut pas jouer avec des U15.

L'équipe d'ARRAS PAYS D'ARTOIS 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de ARRAS PAYS D'ARTOIS 2

### **DECISION A PRENDRE PAR LE COMITE**

#### **Mail du 12 janvier de Mme Gaston secrétaire du club de USO BRUAY LABUISSIERE**

Objet : Rencontre U17M HOUDAIN/BRUAY (qualification coach adjoint)

Je reviens vers vous concernant la rencontre citée ci-dessus.

M Cottignies est toujours Référent Fair-Play ou Délégué du club quand les rencontres se déroulent à Bruay, il s'est d'ailleurs proposé de lui-même pour ce rôle.

Il est toujours assis entre la table et le banc de nos joueurs. Les matchs entre USOBL et CLHoudain sont toujours sous tension et je pense que tout le monde voulait bien faire.

Serait il possible de faire preuve d'indulgence vis à vis de cette erreur, car cela n'influe pas sur le résultat et que ce n'est absolument pas une tentative de tricherie.

Nous n'avons pas l'habitude de revenir sur une décision, quelle qu'elle soit, tout en sachant que Mr Ceglar a déjà eu une mise à l'ordre de notre part et que depuis il est très vigilant sur l'enregistrement de ces joueurs et entraîneurs. Il pensait vraiment qu'en tant que personne sur le banc et le fait d'être licencié, responsable Fair Play, M Cottignies pourrait remplir le rôle au sein même de l'équipe; de calmer les joueurs en cas d'éventuels débordements.

Quelle que soit votre décision, nous vous remercions du temps que vous allez vouloir y accorder.

DECISION : La sanction a été mise au vote. 14 votants : 10 votes sont pour le maintien la sanction ( elle a déjà pénalisé certaines équipes), 2 pour un sursis si mise en conformité et 2 n'ont pas pris part au vote (appartenance au club).

### **MODIFICATION 2EME PHASE JEUNES**

Quelques championnats jeunes en 1<sup>ème</sup> phase se doivent d'être modifier afin d'avoir des championnats les plus attractifs. Ces aménagements sont nécessaires pour le bon fonctionnement des 2<sup>ème</sup> phase

#### **U17 masculin Promotion**

Au lieu de 4 poules de 6, passage à 3 poules de 6

#### **U13 masculin Promotion**

Au lieu de 4 poules de 6, passage à 5 poules de 6. Pour le titre, tour préliminaire pour déterminer quel club ira en finale

#### **U 15 féminin Promotion**

Modification de la poule Promotion Titre au lieu de 2 poules d'équipes, cela passe à 3 poules de 6 équipes.

Suite à cette 2<sup>ème</sup> phase les premiers de chaque poule se rencontreront 1 match à domicile et 1 match à l'extérieur pour l'attribution du titre de Promotion

### **Commission sportive seniors – Jean-Paul BLANPAIN**

#### **PREAMBULE**

*Comme vous l'avez certainement appris, mes problèmes de santé ont non seulement connu des sérieuses dégradations ces dernières semaines que d'autres aussi ennuyeux sont venus s'y ajouter Résultat, Une hospitalisation de près de trois semaines pendant cette période de fin d'Année a donc été nécessaire, m'obligeant évidemment à prendre non seulement du recul voir arrêter complètement mes activités dans une période certes plus calme mais avec certaines contraintes importantes (élaboration des éventuelles 2e phase de championnats, finalisation définitive des listes de joueurs brûlés...). Je vous prie donc de bien vouloir m'excuser pour la gêne ainsi occasionnée.*

*Les choses semblent s'améliorer ; mais je ne vous cache pas que « la reprise n'est pas facile et qu'il faudra sûrement encore un peu de temps pour être de nouveau opérationnel. J'ose espérer en votre indulgence.*

*Pour terminer cette parenthèse, je me dois de remercier les différents responsables des championnats seniors pour avoir assumé brillamment la gestion de leur championnat respectif et tout particulièrement « Dany » pour le lancement de la 2<sup>e</sup> phase des championnats D1 et D2 filles et évidemment à « Didier » pour avoir été à leur écoute.*

#### **CHAMPIONNATS**

##### **MATCHS DU 17/18 DECEMBRE**

Lors de l'élaboration du calendrier de la saison 22/23, la commission sportive avait programmé la dernière journée de championnat de l'année 2022 les 17/18 décembre et réservée en tant que « journée intempéries » le week-end des 7/8 janvier. Certes, on peut comprendre l'intérêt de beaucoup pour une telle manifestation qui se produit une fois tous les 4 ans voire exceptionnelle lorsque « l'aventure » va jusqu'à son terme. Mais, désolé, n'étant ni un spécialiste de « Foot » et Qui pouvait ainsi prédire en juillet du parcours effectué par l'équipe nationale.

Ainsi dès leur qualification pour la finale (voire même dès les ½ finales), les demandes de report de match pour changer la programmation des rencontres prévues le dimanche 18 décembre, jour de la finale ont afflué. Regrettons au passage les motifs les plus farfelus voire irrespectueux de certaines demandes.

- La commission sportive ne pouvait en aucun cas autoriser ces changements du 18 décembre pour le 8 janvier tant qu'elle ne soit pas convaincue que des problèmes météorologiques puissent venir perturber la journée officielle prévue.
- Dès que ces craintes de risques de perturbations ont été écartées, les demandes de report ont pu être ainsi validées. La commission sportive se doit de s'excuser et de remercier les répartiteurs pour la gêne ainsi causée.
- Sauf erreur enfin, la quasi-totalité des matchs remis pour cette « raison » se sont aujourd'hui déroulées ; ce qui prouve quant « on veut »- « on peut ».

## REFLEXION SUR LES DEROGATIONS

Au fil des saisons et des mois, les responsables de championnats relèvent que les demandes de dérogations :

- ⇒ restent aussi nombreuses et ne diminuent surtout pas
- ⇒ n'ont pas de réelle motif justifiant un report (« accord entre clubs » étant de loin celui le plus utilisé.....)
- ⇒ ont une date de report bien éloignée dans le temps
- ⇒ posent donc un problème dans le suivi et la gestion des championnats.

Il est bon de rappeler, je pense ;

- En règle générale, les calendriers sont connus de longue date et que ce sont les joueurs qui se doivent de fier aux dates ainsi prévues et non l'inverse les championnats selon les disponibilités des uns et des autres.
- Que nos règlements (11.2) précisent bien qu'aucune demande de rencontre n'est accordée automatiquement.....
- Que la Ligue Régionale des Hautes de France (après La Fédération) ont instauré et applique aujourd'hui un règlement beaucoup plus contraignant (une rencontre ne peut être que déplacée qu'en avancé, au plus tard le mercredi suivant de la rencontre en dernier cas.....)

Vu qu'un joueur évoluant en R3 n'est assurément pas bien différent d'un évoluant en D1/D2 (Rassurer moi !!!), on pourrait penser qu'un ajustement (même partiel) de nos règlements sur le sujet ne serait pas inutile si un effort n'était pas consenti par les clubs

### CHAMPIONNAT 2<sup>E</sup> PHASE DF1 - DF2

En début de saison, rappelons que nous avons opté finalement pour un regroupement des équipes prévues (voire donner leur accord) pour les championnats D1 et D2.

Procédé simple : 4 poules (A, B, C, D) géographiques en 1<sup>ère</sup> phase.

> Les meilleurs équipes de A sont opposés aux meilleurs de B en 2 phase (Poule AB Haute)

> idem pour celles évoluant en poules C ET D selon le même principe (Poule CD HAUTE)

> pour les équipes au-delà de la 3<sup>e</sup> place, même principe de regroupement pour constitution des poules « BASSES » AB d' une part et CD.

La première phase s'étant terminée mi- décembre, la 2<sup>e</sup> devait donc « relancée ». Remerciements à « Dany » donc pour s'en être chargé totalement et rapidement ainsi qu'à Madame POTTIER pour sa confection et sa diffusion.

Petite remarque, Vu que les nombreux retraits d'équipes enregistrés dans les poules C et D, nous avons été amenés à « basculer » lors de la 2<sup>e</sup> phase une équipe prévue en poule « Basse CD en poule « Basse » AB pour éviter de trop loin déplacements. (Cette possibilité de rectification est dorénavant inscrite dans les règlements sportifs particuliers de nos championnats).

### NOTIFICATIONS (en cours)

Match 690 du 17.12.22 DAINVILLE / DOUVVIN dans le cadre du championnat DM3 POULE A

L'équipe de DOUVVIN ne s'est pas déplacée à DAINVILLE. D où forfait et amende (60€)

Match retour reprogrammé à DAINVILLE le samedi 15 avril à 20H30

L'équipe des ATTAQUES ne s'est pas déplacée à HESDIN . D où forfait et amende (60€)

Match retour reprogrammé à HESDIN le samedi 01 avril à 20H30

Match 717 du 16.12.22 OBC FRETHUN / AL COQUELLES dans le cadre du championnat DM3 POULE E

Participation dans l'effectif de l'équipe de COQUELLES (Equipe C du club) d'un joueur non brûlé et certes mais ayant déjà participé évolué avec l'équipe A du club

Au vu de l'article 9.1.4 , cette rencontre est perdue par pénalité.

Demande de clémence faite par mail le 05 janvier

Position de la commission

La règle n'est pas nouvelle en soit et a évolué au fur des saisons et des problèmes rencontrés. Rappelons qu'elle a été instaurée pour des raisons évidentes d'éthique. Il n'était pas rare en effet qu'en fin de championnats essentiellement (voire pour les matchs dits importants », les effectifs des équipes se voyaient bouleversés à ceux présentés habituellement afin d'éviter « de descendre » pour certaines ou d'accéder au niveau supérieur pour d'autres.

L'un des éléments de base de cette règle précise ;

- **Les joueurs non brûlés d'une équipe ne pourront qu'évoluer aux rencontres de la division immédiatement inférieure dans laquelle leur association est engagée pour la saison en cours. Tout joueur (quel que soit l'âge) ayant participé à une rencontre avec l'équipe première ne pourra plus participer aux rencontres avec l'équipe 3 (et.....)**
- NB (art 09.1.7) La dérogation certes accordée aux jeunes de moins de 21 ans d'une équipe Nationale ou Pré Nationale de pouvoir continuer dans un championnat ou coupe du département contrairement à tout autre joueur des 3 participations se faisant sous les mêmes conditions.

Avis de la commission :

- ⇒ Il a été appliqué le règlement tel qu'il figure depuis des années. Application du règlement qui s'inspire du règlement fédéral!

**DIVERS**

- Match 628 EVIN / ELEU du 26.11.22

Pour rappel, match arrêté suite à une bagarre générale =>pas d'infos à ce jour

- Match 659 CS AVION / RC LENS du 07.01.23

Transmis à la CD0 et au » Président » pour avis et suites éventuelles

**Commission 3X3 – Frédéric HAZEBROUCK –  
Compte- rendu de la réunion du 18/01/2023**

La commission avait envoyé un courrier à tous les clubs du comité départemental début décembre

Pour expliquer le fonctionnement du championnat et une feuille d'inscription avec date butoir 1decembre pour début championnat début Janvier.

Nous avons relancé les districts Béthunois et Artois le 28/ décembre. À la suite du retrait de Wingles en U13 filles suite à notre courrier du 28/12 pour avoir une nouvelle équipe car un championnat doit avoir minimum 4 équipes.

A ce jour aucune nouvelle équipe mais suite à une relance, Arras inscrit deux équipes ce qui sauve le championnat dans ces Districts.

Pour le Calais /Audomarois et le Boulonnais

Un championnat U13 va se mettre en place avec :

Marck A/B ,Labc 1 équipe, Ardres 1 équipe.

Un championnat U15 va se mettre aussi en place après le tirage de la deuxième phase des U15.

Avec Ambleteuse-Marquise, Coquelles, Bc Marck A et B

Sachant que la ligue organise les master U13 U15 Seniors le 10/11 juin a un lieu à déterminer avec les champions de chaque comité.

Nous devons envoyer les vainqueurs pour le 25 mai.

Pour les appels organisations Open par District aucune réponse.

La ligue nous demande comme l'an dernier d'organiser un Open Plus Access. Junior 3 semaines avant Open Plus Junior le 17 juin à Dunkerque

L'Open Plus Access Super League 3 semaines avant l'Open Plus Super League qui aura lieu le 18 juin 2023 à Dunkerque

Je vous propose de lancer candidature aux clubs pour organiser ceux-ci le 1 Mai.

Soit sur un lieu défini ou deux endroits différents.

Sachant que Le Bc MARCK pour un Open et Longuenesse pour l'organisation des deux sur trois salles se proposent pour organiser ces derniers.

## **Commission technique – Jean-Paul PIHET**

### **• SELECTIONS U13 FILLES ET GARCONS :**

Les sélections ont participé au Tournoi inter Comité du 20 au 22 décembre 2022 à St Quentin. L'organisation et l'accueil étaient parfaits. Ce tournoi regroupait les sélections du Pas de Calais, du Nord (2 sélections), de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise, de la Manche, du Calvados, de la Seine Maritime, de l'Eure et de l'Orne

Même si les résultats sont anecdotiques car ce n'est pas l'objectif des détectations. Les filles ont remporté le tournoi et les garçons se sont inclinés en finale.

A ce jour, nous ne connaissons pas les jeunes du Pas de Calais qui participeront au CIC du 15 au 17 février 2023. (à priori, 2 filles et de 3 à 5 garçons). La CTF Frédérique DAMIENS encadrera le CIC, le CIS et le TIZ.

Les autres dates prévues dans le calendrier :

- CIC U13 à Rouen du 15 au 17 février 2023
- Du 19 au 21 mars 2023 : entrées au pôle espoir de Wattignies
- CIS U13 à Rouen du 17 au 19 avril 2023
- TIZ U13 à Voiron du 17 au 21 mai 2023
- Du 27 au 29 mai 2023 : tournoi international à Ardres (pour les garçons uniquement)

### **• SELECTIONS U12 FILLES ET GARCONS :**

Les 4 sélections sont bien en place et les entraînements se poursuivent.

Le comité est encore et toujours à la recherche d'un entraîneur pour la sélection U12 filles Boulonnais Calaisis Audomarois pour accompagner Laura Marti ; une aide de la part des présidents du Boulonnais et du Calaisis Audomarois a été demandée, mais sans succès.

Les différentes dates prévues en plus des entraînements :

- Le dimanche 26 février 2023 : plateau avec le Nord
- Le dimanche 30 avril 2023 : plateau avec le Nord
- Le dimanche 14 mai 2023 : tournoi Hauts de France avec les 5 comités
- Du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2023 (dates à confirmer) : CIC U12

- **SELECTIONS U11 FILLES ET GARCONS :**

Toutes les sélections sont bien en place.

Geoffrey Lestienne : entraîneur de la sélection U11 Artois souhaite arrêter pour raison familial, toutefois, il se retirera quand le comité aura trouvé un entraîneur pour le remplacer.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le comité.

La date des inter districts est prévue le lundi 8 mai 2023. Si votre club est intéressé pour l'organisation de cette journée (qui entre dans le challenge de l'excellence sportive), merci de le faire savoir en contactant Frédérique DAMIENS à [cd62technique@orange.fr](mailto:cd62technique@orange.fr) afin qu'elle vous envoie le cahier des charges.

La candidature sera à envoyer avant le **vendredi 24 février 2023**.

A ce jour : 3 clubs sont candidats : Wimille Wimereux – Bruay la Buisserie et Longuenesse

- **FORMATION ENTRAINEUR :**

Les formations « Brevet Fédéral » ont commencé, si vous souhaitez avoir des informations, merci de vous rendre directement sur le site de la ligue régionale Hauts de France.

- **AIDE TECHNIQUE CLUBS :**

Le club de Béthune a sollicité l'aide technique en U9. Frédérique Damiens s'y rendra fin janvier 2023.

- **CHALLENGE BENJAMINS BENJAMINES :**

Les finales départementales dans le Pas de Calais se feront le mercredi 8 février 2023.

Le comité a deux candidats pour l'organisation des finales du challenge : Dainville ( organisateur des finales la saison dernière ) et Dourges ( qui a déjà organisé les finales du challenge 3 fois )

Prochaines dates :

Les finales régionales se feront le mercredi 22 mars 2023.

Les finales nationales se feront le samedi des finales de coupe de France à Paris

## **Développement – Jacques DENEUX**

Le nombre de nos licenciés atteignait ce midi 14696 (nouveau record absolu) pour 4701 féminines et 9995 masculins ! Le cap des 15000 est toujours possible malgré un essoufflement significatif de notre progression en ce mois de janvier ! Près de 20% de nos clubs dépasseront sans doute les 200 licenciés et je pense qu'il serait souhaitable de réfléchir à accorder un petit bonus aux 2 ou 3 clubs qui dépasseront les 300 licences !

Nous sommes à la septième place des départements à moins de 200 licences du BAS RHIN que nous ne pourrions sans doute pas mettre derrière nous !

## **CDO – Pascal ROBILLART**

Rappel de la réunion visio prévue demain soir.

### **Questions diverses**

#### **Embauche commune par les départements et la Ligue d'un poste dévolu à l'arbitrage et permettant à Mathieu de recentrer son activité :**

Après ébat un accord est intervenu pour un emploi temporaire en CDD permettant de définir les actions et le fonctionnement du nouveau poste.

POUR :10 ABSTENTIONS 4 CONTRE : 0

#### **PRESENTATION DES DOCUMENTS ENVOYES AUX CLUBS CONCERNANT LA PREVENTION DES INCIVILITES**

La séance se termine à 22H00.

Jacques DENEUX  
Vice-président, secrétaire de séance

Jean-Louis CARINCOTTE  
Président C62